



Juin 2025

Le mot de la présidente

Sommaire

-Le mot de la Présidente

Articles

- Défis du changement climatique
- Création de passages dans vos clôtures pour les hérissons
- Concertation ONF
- Le Faucon Crécerelle

Brèves

- Détecteur chauve-souris
- Travaux RD 910-

Sorties/Événements

- Biodiversité des forêts
- Forum associations

l'éclairage nocturne est actuellement considéré comme la 2^{ème} cause d'extinction des insectes et des oiseaux après les pesticides, la réduction des habitats naturels pour les chauves-souris et les amphibiens, et la fragmentation des populations qui en découle.

La commune de Chaville s'est engagée depuis 3 ans dans la lutte contre la pollution lumineuse avec une extinction totale de l'éclairage public, entre 1h et 5h du matin ; elle organise en parallèle chaque année la fête « du jour de la nuit » dans le cadre de la manifestation nationale lancée par des associations de défense de l'environnement pour sensibiliser le public aux bienfaits de la nuit (voir notre bulletin de décembre 2024).

L'éclairage public, une composante importante de l'éclairage nocturne, a pour objectif principal d'assurer une visibilité suffisante pour garantir le confort et la sécurité des citoyens et faciliter leurs déplacements durant la nuit.

Comme les villes de GPSO ont transféré la gestion de l'éclairage public au territoire, il a été décidé, dans le cadre de la transition

énergétique, de renouveler progressivement l'éclairage public avec un équipement en LED (*Light Emitting Diode*). Les LED autorisent une division des consommations par un ordre de grandeur d'un facteur 6, elles ont une durée de vie bien plus élevée que les précédentes technologies et elles permettent une gestion intelligente des puissances lumineuses.

Mais ce projet doit intégrer la protection des cycles de vie de la faune et de la flore. La commune avec la proximité des 2 forêts et la végétation en ville est riche d'une trame verte permettant d'accueillir des oiseaux, insectes, mammifères dont les chauves-souris, malgré les risques qui pèsent sur la biodiversité.

Il est donc impératif d'adapter le spectre lumineux de ces LED vers l'orange (température de couleur entre 1800 et 2200 °Kelvin) et de limiter les niveaux photométriques (la puissance lumineuse). Un compromis doit être trouvé pour concilier les besoins des citoyens et ceux de la faune par une concertation avec les habitants. C'est le motif de ma rencontre prévue avec Mr Le Maire début juillet.





**Chaville
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact
chaville.environnement@gmail.com
06 14 40 59 57
<http://chaville.envir.free.fr>

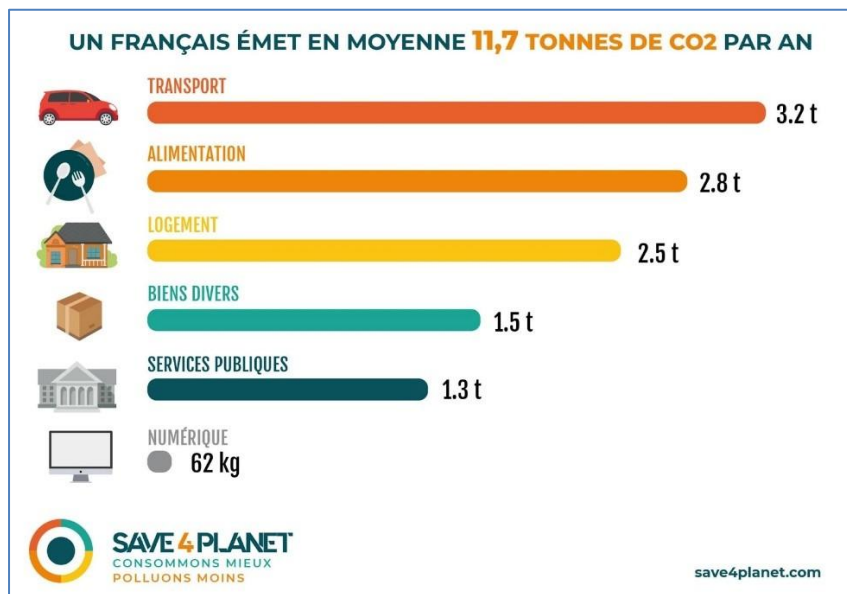


Défis du changement climatique : « Atelier 2 tonnes » et rôle des forêts

Le 21 février dernier, je me suis inscrit à un atelier 2tonnes (<https://www.2tonnes.org>) à Nanterre. Il s'agit d'un atelier pédagogique et collaboratif de sensibilisation à l'action pour lutter contre le changement climatique. Il propose aux participants de co-construire une trajectoire de décarbonation de la France en réalisant alternativement des actions individuelles et collectives.

Agir sur nos façons de vivre pour baisser notre empreinte carbone

Aujourd'hui chaque individu émet en moyenne près de 12 tonnes d'équivalent CO₂ par an et par personne. Or pour espérer atteindre les objectifs de la COP de Paris 2015 (1,5°C à la fin du siècle) il faut diviser au moins ce chiffre par 6, puisque les scientifiques annoncent aujourd'hui que cet objectif de 1,5°C est inatteignable!



La question climatique est donc une bombe à retardement et l'important est que chacun fasse sa part dès que possible : en ce qui me concerne, je n'ai plus de voiture et circule à vélo, à pied ou en transports en commun, pas de viande rouge, presque zéro déchet, des achats de seconde main, etc. Mon empreinte carbone estimée se situe entre 5 à 6 tonnes d'équivalent CO₂/an, au dessous de la moyenne française. Lorsque l'opportunité de participer à un atelier 2 tonnes s'est présentée, je me suis précipité pour savoir comment faire pour arriver à faire mieux et **ne pas émettre plus de 2t d'équivalent CO₂ par an et par personne, à l'horizon 2050.**

Pourquoi ce chiffre ? Dame Nature absorbe 2 tonnes de CO₂/an, ce qui est nécessaire pour arriver à zéro émission nette en 2050, et bingo ! On aurait ainsi fait notre part pour respecter les accords de Paris. Ces deux tonnes absorbées gratuitement par la nature sont réparties entre 1 tonne/personne qu'absorbent les océans (en gros 8 milliards de tonnes pour 8 milliards d'habitants sur terre) et 1 tonne qu'absorbent les forêts françaises (environ 60 millions de tonnes/an pour 60 millions d'habitants).

L'atelier « 2 tonnes » auquel j'ai participé, a montré aux participants les facteurs les plus sensibles pour abaisser son empreinte comme isoler son logement, renoncer aux voyages en avion, à l'usage d'énergies carbonées pour le chauffage et les modes de transport, privilégier les modes de transport doux, revoir son alimentation sans produits issus des ruminants dont la viande rouge, vers plus de végétaux, ses modes de consommation etc... . il semble qu'il soit possible, avec de gros efforts, d'approcher le seuil de 2 tonnes mais pas en-dessous, dans une société comme la nôtre.

Maintenir la capacité du puits de carbone de nos forêts

Ce raisonnement sur les modes de vie, ne vaut que si les puits de carbone des espaces naturels (océans et forêts) restent constants. Or les inventaires forestiers et les scientifiques ont récemment montré que **le puits de carbone des forêts françaises n'est plus que la moitié de ce qu'il était il y a dix ans** lorsque l'objectif de 2 tonnes a été défini.

Ainsi, pour arriver à zéro émission en 2050, il nous faudrait à présent atteindre, non plus 2 tonnes mais 1,5 tonne, car les forêts sont en train de nous faire défaut avec un lourd déficit d'absorption du CO₂.

D'où vient cet effondrement du puits de carbone ? Il y a deux facteurs principaux.

- Le réchauffement climatique et ses multiples effets : la diminution de l'accroissement naturel de la biomasse, le doublement de la mortalité des arbres et l'augmentation des attaques parasitaires (chalarose du frêne, encre du châtaignier, scolytes pour les épicéas, etc) et à l'aggravation des incendies.
- Le facteur lié à l'activité humaine, donc à notre portée, est celui de l'intensification de l'exploitation du bois. Les arbres coupés ne contribuent plus au puits de carbone d'une forêt, puisque la repousse des arbres est très lente par rapport au rythme des coupes. De plus, dans les forêts domaniales d'ÎdF, les coupes de bois sont très proches de l'accroissement naturel et la majeure partie de ce bois est utilisé en bois de chauffage, ce qui accroît les émissions de CO₂. Pour la forêt de Meudon, le nouveau plan d'aménagement prévoit de «décapitaliser » la forêt, c'est-à-dire de la rendre émettrice de CO₂ en supprimant sa capacité de stocker.

Limiter les coupes actuelles pendant quelques années à 30 % au plus de l'accroissement naturel net, permettrait de retrouver le puits de carbone que fournissaient généreusement nos forêts il y a dix ans. La période COVID sans coupe avait d'ailleurs fait remonter le puits de carbone de façon éphémère. Il faudrait alors réduire le plus possible nos besoins en bois, notamment le bois de chauffage très néfaste pour le climat car c'est une énergie carbonée qui détient le record d'émission de CO₂ par unité d'énergie de chauffage (2 fois plus que le gaz). De plus il est aussi le principal responsable de la pollution des villes par les particules fines. Les PM_{2,5}, dont le diamètre est inférieur à 2,5 µm, sont responsables de 6000 morts prématurées en ÎdF et 40000 en France.

Une telle réduction des coupes en forêt auraient beaucoup d'autres effets bénéfiques pour la société. Un des plus importants serait probablement le rétablissement de la biodiversité forestière au lieu de son effondrement actuel ; et le bien-être des promeneurs qui demandent de belles forêts naturelles s'en trouverait amélioré.

La gestion des forêts devant les défis climatiques impose un vrai aggiornamento pour la direction de l'ONF et pour les forestiers privés, desquels, l'Etat français doit exiger la fourniture d'un bilan carbone incluant exploitation et usages, c'est-à-dire, l'Etat doit imposer pour les plans de gestion des forêts françaises de fournir un bilan carbone incluant toute la filière (exploitation et usages).



Nous, particuliers, sommes prêts à faire le maximum pour parvenir à réduire notre empreinte carbone à 2 tonnes d'équivalent CO₂. Nous espérons que l'Etat et les forestiers réaliseront à temps qu'ils ont leur part à faire, sans attendre 2050 car ce sera trop tard !

Jean-Claude Denard

Créer des passages dans vos clôtures pour les hérissons !



Le cloisonnement des propriétés représentent des barrières infranchissables pour la faune sauvage terrestre (Hérisson, crapauds, tritons, salamandres, cloportes etc) à cause des murs étanches qui séparent le terrain de celui des voisins ou des mailles de grillage trop étroites. Par exemple, les hérissons parcourent environ 1 kilomètre chaque nuit à travers nos parcs et jardins dans le but de trouver de la nourriture et un partenaire de reproduction. Ainsi, si votre jardin est totalement clos, cela entrave leur libre circulation et les empêche de mener à bien leur vie.

Les études menées par nos collègues anglais ont montré que l'une des principales raisons pour lesquelles les hérissons sont en déclin en Grande-Bretagne est l'imperméabilité des clôtures et des murs qui entourent les parcs et jardins. Ces obstacles sont devenus au fil du temps infranchissables par les hérissons, ce qui réduit d'autant la superficie de leurs territoires.

Nous pouvons leur rendre la vie un peu plus facile en faisant des trous dans ou sous nos clôtures et murs de jardin pour qu'ils puissent les franchir plus facilement.

Comment créer un passage ?

Si votre clôture est pleine (en parpaings ou en bois) vous pouvez retirer une brique ou une planche du bas du mur ou simplement découper un petit trou à l'aide d'une scie sauteuse (pour les clôtures en bois). Il est aussi possible de creuser un passage sous vos murs ou clôtures.

Si votre clôture est en grillage c'est plus facile. Il vous suffit de soulever légèrement le bas du grillage pour créer une voie de circulation. Vous pouvez aménager proprement ce passage à l'aide d'une tuile par exemple.

Enfin, sachez que l'option idéale est de créer de multiples passages au sein de vos clôtures et de doubler ces dernières avec des haies. Cela fournira un abri, de la nourriture et une voie de circulation pour les hérissons mais aussi pour d'autres animaux sauvages tels que les oiseaux et les abeilles.

D'ailleurs le PLUi de GPSO en vigueur indique dans le règlement :

« La conception des clôtures doit prendre en compte la nécessité d'assurer une continuité écologique avec les espaces libres voisins et avec l'espace public permettre ponctuellement le passage de la petite faune, en présentant à minima une ouverture ponctuelle en bas de clôture de format 15 cm x 15 cm, par tranche entamée de 20 m de linéaire de clôture. »

Enfin vous pouvez vous procurer une plaque passage à hérisson après de la boutique de LPO : <https://boutique.lpo.fr/produit/JO1096>, il vous en coûtera 13,90 euros !

Irène Nenner

La concertation ONF pour les massifs de Fausses Reposes et Malmaison



Le 23 juin 2025 à Ville d'Avray, s'est tenu la restitution de la concertation lancée par l'ONF en présence de Véronique Borzeix, Directrice territoriale de l'ONF Seine Nord et de Pierre-Emmanuel Savatte, directeur de l'ONF Ile-de-France Ouest, de la Maire de Ville d'Avray, Aline de Marcillac et son adjoint à l'environnement Philippe Hertzberg. Une assistance de près de 40 personnes (agents de l'ONF, élus des communes forestières, Associations, représentants de la DRIEAT, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, acteurs de la filière Bois, etc...).

Un retour sur les 4 réunions organisées les 21 janvier (en salle avec Ateliers, 5 mars (en forêt avec ProSYlva), 30 avril et 6 mai 2025 pour trouver des solutions ensemble et générer un plan d'actions.

6 thématiques ont émergé des discussions avec pour chacune, 5 ou 6 fiches-idées formulées par les participants à ces réunions, pour chacune des thématiques suivantes.

1. Gestion forestière
2. Sylviculture
3. Sensibilisation et éducation
4. Espèces invasives et biodiversité
5. Communication
6. Conciliation usages et protection

35 idées ont été classées par l'ONF, selon qu'elles sont ou non intégrées au plan de gestion, ou peuvent être développées en co-portage ou selon une gouvernance partagée. Ces propositions vont être publiées rapidement. Et pour certaines, l'ONF considère ne pas avoir la main. (comme un nouveau statut pour les forêts peri-urbaines)

La discussion avec la salle, fait ressortir quelques points saillants :

- la méthode de concertation avec l'aide du cabinet Ya +K, a été appréciée
- Le rejet de « réduction des coupes sur tous les massifs en dessous de 50% de l'accroissement » a été très critiqué et reste un point dur pour les associations.
- La mécanisation des méthodes d'exploitation (cloisonnement avec des grosses machines) a été aussi critiquée. L'ONF admet qu'il existe d'autres moyens mais les solutions restent à trouver en mobilisant d'autres acteurs.
- La question des effets du climat mesuré par le bilan carbone de la filière d'exploitation du bois, est absente de cette restitution, alors que la forte décroissance du puits de carbone des forêts est avérée.
- Le statut pour les forêts urbaines a fait l'objet de nombreux commentaires et propositions qui mettent en jeu l'Etat, les collectivités locales et peut-être des financements possibles du privé.

L'ONF dans son statut actuel de gestionnaire, affiche son ouverture vers une gouvernance partagée et la participation de tous les acteurs volontaires : poursuivre la concertation sous la forme de mise en place de comités de suivis de la concertation dès la fin septembre 2025.

Irène Nenner

Le faucon crécerelle, un chasseur en lévitation

Vous le connaissez, il plane, immobile, porté par un souffle invisible dans le ciel de Chaville. Vous le reconnaissez à son vol stationnaire, unique en son genre, qui lui vaut le surnom de « Saint-Esprit ». Levez les yeux, il n'est pas rare, vous pouvez l'apercevoir, perché sur un arbre en lisière de forêt, sur un poteau, un fil électrique, ou planant au-dessus d'une prairie ou au-dessus des villes. Un point flottant dans le ciel, immobile malgré le vent : **c'est lui**.



Ce petit rapace élégant, aux ailes effilées et à la longue queue, mesure de 70 à 78 cm d'envergure, 31 à 38 cm de longueur pour un poids de 150g à 300g (selon son sexe, la femelle est plus grande et plus lourde que le mâle).

Le mâle a une petite tête gris-bleu, un corps roux dessus, plus clair en dessous tacheté de points sombres, avec une queue claire et des plumes terminales sombres. La femelle est plus claire, d'une couleur moins vive que le mâle, et une queue barrée de sombre.

C'est un oiseau sédentaire, vous pouvez le voir toute l'année à Chaville et dans l'ensemble de la France. Ce n'est pas le plus grand des rapaces, (*Falco tinnunculus*), mais c'est un redoutable chasseur, il compense par une agilité et une précision remarquables. Son secret ? Une vue perçante capable de détecter la moindre proie au sol. Patient, précis, parfaitement adapté à la chasse en terrain découvert, il fond en piqué, ailes rabattues, comme une flèche sur un campagnol,

musaraigne, criquet ou lézard. Le choc est bref, la prise souvent mortelle. Sa vue remarquable perçoit même les ultraviolets, ce qui lui permet de suivre les traces laissées par l'urine fluorescente des rongeurs...

Pour nicher, le faucon crécerelle s'accommode très bien des paysages humanisés.

Il niche volontiers dans les anfractuosités naturelles ou artificielles (dans d'anciens bâtiments, dans les clochers, dans les cavités des arbres ou anciens nids d'oiseaux, ou dans des nichoirs installés à son intention. Déjà vu aussi à Chaville sur des balcons peu utilisés dans des immeubles...

Un éclat roux dans la lumière du matin, un cri bref «kit-kit-kit-kit » répété rapidement résonne surtout en période de nidification.

On peut alors voir le mâle apporter des proies à la femelle pour la séduire, et plus tard l'aider à nourrir les poussins installés dans leur nid sommaire, souvent sans autre aménagement qu'un rebord de pierre ou une vieille corniche.

Le faucon crécerelle est une Espèce intégralement protégée ([arrêté ministériel du 29 octobre 2009](#) fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection)



Malgré cela, de nombreux Faucons crécerelles sont encore victimes de leur mauvaise réputation non fondée de « becs-crochus nuisibles ». Ils se font abattre ou se font intoxiquer par les produits chimiques de l'agriculture, menacer par la destruction des haies et la fauche trop précoce des talus comme pour tout ce petit monde d'oiseaux insectivores et petits prédateurs.

Heureusement, de nombreuses initiatives locales œuvrent à sa protection : installation de nichoirs, maintien des prairies naturelles, agriculture plus respectueuse de la biodiversité

N'oublions pas le faucon crécerelle est un indicateur précieux de la santé des milieux ouverts. Sa présence trahit la richesse en rongeurs, en insectes, en herbes folles.

C'est son vol immobile qui fascine le plus : un équilibre parfait entre la force du vent, la tension des ailes et la concentration du regard. **L'observer, c'est déjà commencer à le protéger.**

Nicole Sanouillet

Brèves

Notre projet de détecteur de Chauve-Souris a été 5^{ème} lauréat du Budget participatif de Chaville !



Grâce à la détection des ultra-sons que les chauves-souris produisent, nous allons pouvoir déterminer les différentes espèces aux abords des forêts : Un outil précieux pour disposer d'un indicateur de la biodiversité sur notre commune.

- :- :- :- :-

Les travaux de requalification de la RD 910 vont commencer cet été



Deux phases du chantier sont prévues

- Phase 1 entre le Cours Général de Gaulle et le Puits Sans vin
- Phase 2 entre le Puits sans vin et la limite de Viroflay.

Les travaux en parallèle suivants sont prévus :

- Dévoisement des réseaux (eau, gaz, électricité...)
- Raccordement du réseau de chauffage urbain (RCU), préfigurant le futur projet de géothermie.

Combien d'arbres vont être abattus ?

Sorties/Événements

SORTIE: DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS

Prochaines sorties

Les 14 septembre; 12
octobre; 9 novembre et
14 décembre. 2025



Lieu de rendez-vous
Gare de Chaville Rive Droite

TOUS LES SECONDS DIMANCHES
DU MOIS (HORS MOIS D'AOUT)
9H45 - 12H



FOUNDA
TION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
Fondation
pour la Nature
et l'Homme



Inscription

chaville.environnement@gmail.com



**Forum des associations - Chaville
Le 6 septembre**

Jardins de l'Hôtel de ville

Venez nous rencontrer sur notre stand !